

**EXTRAIT DE DÉCISION DIFFUSÉ AU
BULLETIN OFFICIEL DES DECISIONS
SUR LE SITE INTERNET DE L'EPSF**

| Numéro de dossier | Date de décision |
|-------------------------|-------------------|
| <i>Réf : 2018100002</i> | <i>27/03/2019</i> |

Référence de la décision : A/CT/2019-03-1003

Retrait du certificat de sécurité parties A et B de l'entreprise FERRIVIA :

A été retiré, le certificat de sécurité de la société FERRIVIA à la suite du jugement rendu par le tribunal de Commerce de Chalon-sur-Saône en date du 7 mars 2019 prononçant la liquidation judiciaire de l'entreprise ferroviaire FERRIVIA.